

139

Fait et euei a Omsa le Dix huit avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1747
N° 1584 des Enquêtes

Declaration Perennication de la nommée *Betuanijupoo*,
cultivatrice, domiciliée a Omsa.

La nommée *Betuanijupoo*, s'est présentée ce jour vingt neuf mars
mil neuf cent cinq devant moi le tiers *Uajputaosa*, sur dans la vallée
de *Pamaohua*, d'une contenance de cinquante cinq ares, onze Cents ares,
plantée de Cocotiers et maisons. Bornes au Nord par la montagne, au Sud par
la montagne, à l'Est, par la terre *Tactapu*, à l'Ouest par la terre *Ueoue*

La réclamante ne peut être pour dette, nous avons procédé à l'enquête
à me enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui
appartient depuis longtemps

Par ces motifs

arrêtons

La terre *Uajputaosa*, sur à *Pamaohua*, ci dessus désignée, appartient
à la nommée *Betuanijupoo*.

Fait et euei à Omsa le Dix huit avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1748
N° 1585 des Enquêtes

Declaration Perennication de la nommée *Betuanijupoo*,
cultivatrice, domiciliée a Omsa

La nommée *Betuanijupoo*, s'est présentée ce jour vingt neuf mars
mil neuf cent cinq devant moi le tiers *Mauaitu*, sur dans la vallée de *Pamaohua*
d'une contenance de quarant cinq ares vingt cinq ares, plantée de Cocotiers.
Bornes au Nord et au Sud par la montagne, à l'Est par la terre *Tactapu*, à
l'Ouest par la terre *Mauaitu*.

La réclamante ne peut être pour dette nous avons procédé à l'enquête
à me enquête administrative, de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient
depuis longtemps

Par ces motifs

arrêtons

La terre *Mauaitu*, sur à *Pamaohua*, ci dessus désignée, appartient
à la nommée *Betuanijupoo*.

Fait et euei à Omsa le Dix huit avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]